



## Comité syndical du 27 novembre 2019

### DELIBERATION N° 19-035

**Objet : Renouvellement d'une ligne de trésorerie à hauteur maximale de 1 000 000 €.**

Le vingt-sept novembre deux mille dix-neuf à quatorze heures trente, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Édouard EON.

	<b><u>Sont présents :</u></b>	
Date de convocation :	M. Pierre-Édouard EON	Président du Syndicat Val d'Oise Numérique
18 NOV. 2019	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
Date d'affichage :	Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
29 NOV. 2019	M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des 3 forêts
	M. Eric BAERT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes
	M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
Acte rendu exécutoire :	Mme Odette LOZAIC	Déléguée de la CA Plaine Vallée
29 NOV. 2019	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine
	<b><u>Est excusé et suppléé :</u></b>	
Publication ou notification :	M. Jacques RENAUD	Délégué de la CC Carnelle Pays de France a été suppléé par Mme Christiane AKNOUCHE
	<b><u>Ont donné pouvoir :</u></b>	
29 NOV. 2019	M. Arnaud BAZIN	Délégué du Département du Val d'Oise a donné pour voir à M. Pierre-Edouard EON
	M. Anthony ARCIERO	Délégué du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à Mme Corinne VASSEUR
	<b><u>Sont absents :</u></b>	
	Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise
	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
	M. Pierre BARROS	Délégué de la CA Roissy-Pays de France
	M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA Val Parisis
Secrétaire de séance :	M. Pierre-Édouard EON	

**Le Comité syndical,**

*Vu les L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,*

*Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique et ses annexes financières,*

*Vu la délibération 16-032 du 16 décembre 2016 relative à l'attribution du contrat de délégation de service public pour la conception, l'établissement, l'exploitation, la commercialisation et le financement du réseau FttH VORTEX,*

*Vu les délibérations 17-005 et 17-006 du 7 avril 2017 relatives au transfert de la maîtrise d'ouvrage du projet DEBITEX au syndicat mixte Val d'Oise Numérique et à sa cogestion avec le Département de la Seine-Saint-Denis en substitution à l'EPCID DEBITEX dissout au 30 avril 2017,*

*Vu la délibération 17-029 du 15 décembre 2017 relative à la création d'une ligne de trésorerie,*

*Vu le rapport n°19-035,*

**Après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**AUTORISE le Président** à renouveler auprès de la Banque Postale la ligne de trésorerie par tirages ouverte le 01 octobre 2018 pour un montant maximum de 1 000 000 € ;

**PRECISE** que le taux d'intérêt maximum est plafonné à 0,330 % ;

**CHARGE** le Président, le Directeur général et le Payeur départemental, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Syndicat Mixte Ouvert  
Val d'Oise Numérique

Le Président



Monsieur Pierre Édouard EON

